

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Deuxième congrès du Space for Climate  
Observatory France : un bilan très  
prometteur**

Paris, le 31/05/2023  
N°893

**Le deuxième Congrès du Space for Climate Observatory (SCO) France s'est tenu mardi 30 mai 2023 au sein du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique. L'initiative lancée en 2019 par le président de la République fédère un écosystème public-privé autour de l'utilisation de la donnée spatiale pour aider les territoires à s'adapter au changement climatique.**

Le SCO France, qui est la déclinaison au niveau national du SCO international, a accueilli au sein du centre des Congrès Pierre Mendès-France 280 participants et représentants de sa communauté : scientifiques, institutions publiques, entreprises, collectivités territoriales et associations.

Soutenu par **Bruno Le Maire** et la Direction Générale des Entreprises (DGE) qui pilote le volet spatial du plan France 2030, cet événement a été l'occasion d'assister à de riches échanges autour du futur du « *spatial comme levier d'action publique pour l'adaptation des territoires au changement climatique* » mais aussi du « *développement d'un écosystème de services valorisant les données environnementales et climatiques* ». Les réalisations du SCO ont également été partagées et illustrées grâce aux présentations de plusieurs plateformes et projets issus du portefeuille SCO France.

Ce deuxième congrès, largement consacré à la présentation des réalisations opérationnelles d'aide à la décision pour l'adaptation des territoires a été l'occasion d'un premier bilan de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « [Besoins du secteur public en données spatiales et services associés](#) » de France 2030 par le Directeur général des Entreprises, Thomas Courbe. Depuis son lancement le 11 avril dernier, ce sont 83 dossiers qui ont été déposés pour cette première relève. La prochaine relève est fixée au 20 novembre 2023.

Parmi les thématiques de la première relève, certains cas d'usage ressortent particulièrement, comme la prévention, la détection et le suivi des feux de forêts ; la détection à haute résolution de mouvements de terrain, notamment à proximité des infrastructures à risques pour réagir aux premiers signes annonciateurs de danger ; le suivi du trait de côte et de l'érosion côtière, à la fois pour mieux connaître l'espace littoral, aider à l'aménagement de ces territoires, identifier les zones à risques et optimiser la planification maritime ; ou encore,

la cartographie haute résolution de la température de surface en zone urbaine pour la détection des d'îlots de chaleur urbains et la mise en œuvre de mesures de mitigation et plus généralement la climatologie urbaine pour l'aide à l'urbanisme résilient.

Philippe Baptiste, Président-Directeur Général du CNES, a tenu à « *féliciter tous les membres du SCO France pour ce bilan très positif, à l'occasion de la deuxième édition de ce congrès annuel.* ». Il a aussi souligné que leurs « *réalisations et leur motivation sans faille laissent entrevoir des perspectives très prometteuses, au service du défi crucial qu'est le changement climatique. Le SCO France, ce sont déjà 61 projets labellisés en France métropolitaine, dans les territoires d'Outre-Mer et à l'étranger, rassemblant 280 entités nationales, dont 43 entreprises, déterminées à faire vivre ces initiatives* ».

En point d'orgue de cette rencontre, et suite à l'annonce des 10 nouveaux projets labellisés SCO au titre du Millésime 2023, l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), l'IDDRI (Institut du développement durable et des relations internationales) et Météo France ont à leur tour signé la Charte du SCO pour amener à 41 le nombre total de signataires.

Pour plus d'informations sur le SCO France : <https://www.spaceclimateobservatory.org/fr/sco-france>

### **Contacts presse**

**CNES** : Pascale Bresson : 01 44 76 75 39 – [pascale.bresson@cnes.fr](mailto:pascale.bresson@cnes.fr)

**Direction générale des entreprises** : 01 44 97 04 49 – [presse.dge@finances.gouv.fr](mailto:presse.dge@finances.gouv.fr)